



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E184948

VALABLE JUSQU'AU 02/09/2024

ÉDITÉ LE 21/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/05/2020

Forme juridique : SAS

Capital : 50 100

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 2020B00621

Siret : 883 633 109 00037

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 9356627

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 143847629

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 143847629

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : LARCHER PARTICULIERS

PARC D'ACTIVITES DE LA FORGE
14130 CLARBEC

Téléphone : 02 31 35 04 05

Fax : 02 31 82 02 78

Portable :

Site Internet : www.larcher.fr

E-mail : lps@larcher.fr

Responsabilité légale :

LARCHER ANTOINE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 31 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	03/09/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/09/2020
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure à 36 kVA	07/09/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	04/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	07/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.